

50. Journal du Lot 50.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne		Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES (— « —)..... 75 cent.
	3 mois	6 mois		
LOT et Départ. limitroph.	3 fr.	5 fr.	9 fr.	Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse
Autres départements....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.	
Les abonnements se paient d'avance			Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N° 193

LA SITUATION

L'Allemagne poursuit la conquête de la Russie. Ne serait-il pas temps de mettre en marche l'armée japonaise ? — La crise des empires centraux. — Nouvelle manœuvre pacifiste. — Sur le front.

Les Allemands font, en Russie, de la belle besogne. Au mépris du traité qu'ils ont signé à Brest-Litovsk, ils ne se contentent pas d'exploiter le pays, ils poursuivent leur marche en avant au nord et au sud, afin de mettre la main sur l'ensemble du territoire. Ils sont aux portes de Petrograd et ils s'installent en Crimée. Pendant ce temps, les Alliés discutent sur l'opportunité d'une intervention japonaise en Sibérie !...

Les *Débats* publient à ce sujet une intéressante étude, dont il faut retenir quelques lignes. Notre confrère part de ce point que le Japon est disposé à intervenir, « seulement, avant de mettre en marche dans l'Asie continentale les légions nipponnes, il désire que les conditions de cette entreprise soient fixées. C'est bien naturel. Ce qui ne l'est pas, c'est qu'on n'ait pas encore abouti. Les difficultés ne viennent pas de Paris, nous le supposons du moins. Elles sont à Washington. Le président Wilson hésite encore à froisser les bolcheviks.

« Toute hésitation de ce genre doit disparaître. D'après des renseignements concordants de sources très différentes, les bolcheviks apparaissent de plus en plus comme les complices, les fourriers des Allemands. Leurs protestations contre les empiètements germaniques sont de pure forme. Ils ont commencé par désarmer les troupes nationales et céder par traité une partie du territoire national sous prétexte de sauver le reste. Cela fait, ils ont laissé les troupes de Guillaume II s'infiltrer par paquets, chaque jour grossissants, dans le cœur du pays et jusqu'en Crimée. Actuellement, les Allemands occupent Viborg, aux portes de Petrograd, Kief, Kharkhof, Odesa, Sébastopol. Dans l'Etat soi-disant indépendant de l'Ukraine, ils règnent et gouvernent. Le maréchal von Eichhorn et l'ambassadeur von Mumm y publient des ordonnances et y établissent des tribunaux militaires. Ils édictent des prescriptions pour les ensemencements de

printemps. Ils font arrêter le ministre de la guerre, un chef de section au ministère de l'intérieur, la femme du ministre de l'intérieur, le commandant de la ville de Kief et un chef de section au ministère des affaires étrangères. A Sébastopol, occupé le 1^{er} mai, sans résistance, le but des opérations allemandes est, suivant les radios « transocéan », de détruire des nids de pirates et de mettre hors d'état de nuire la flotte de la mer Noire. Le fameux traité de Brest-Litovsk ne protège pas la Russie ; au contraire, les Allemands invoquent l'inobservation de certaines de ses clauses pour faire tout ce qui leur plaît. Les bolcheviks envoient à Berlin des notes de protestation. Mais ils ne lèvent pas le petit doigt pour s'opposer à l'invasion. Ils continuent de se vautrer dans le luxe des bourgeois expropriés. Comment pourrions-nous mettre la moindre confiance en ces gens-là ? Et pourquoi prendre en considération leurs susceptibilités ? »

En vérité, les lenteurs des pourparlers entre les Alliés et le Japon sont regrettables. Le moment serait excellent pour une intervention des troupes nipponnes. Ces dernières ne trouveraient pas, dans leur marche en Sibérie, de résistance bien sérieuse ; il est même probable que derrière elles, les éléments sains de la Russie se grouperaient en masses de plus en plus compactes et les Allemands qui n'ont laissé, en Orient, que des troupes modestes devraient bientôt songer à renforcer leurs contingents pour parer au danger.

N'est-ce pas là une perspective qui devrait hâter la décision des défenseurs de la Civilisation ?

L'Allemagne et l'Autriche traversent une crise grave, le fait est incontestable. La raison en est, peut-être, dans le fléchissement du moral qui a suivi l'échec de l'offensive, mais cette crise est due surtout à une situation alimentaire pitoyable.

On avait promis aux Barbares que les stocks de denrées venus de l'Ukraine allaient mettre fin à une disette qui déprime le pays. Or, entre l'espoir et la réalité il y a un abîme. Les journaux neutres donnent des chiffres précis sur les quantités de céréales exportées de la Russie méridionale en Allemagne. Ces chiffres sont édifiants. Jusqu'ici, l'Allemagne a pu obtenir 2 millions de quintaux de céréales et fourrages, mais 1.200 wagons seulement ont pu franchir la frontière. Qu'est-ce que 1.200 wagons

pour les Germains ? On a calculé qu'il faut à nos ennemis 3.000 wagons de blé par jour pour nourrir la population. Les 1.200 wagons reçus suffisent donc à peine pour un repas !...

C'est dans cette situation, inquiétante pour les dirigeants de Berlin, qu'il faut sans doute chercher la raison de la nouvelle manœuvre pacifiste qui se dessine à Londres et en Amérique.

Cette propagande, dit le *Matin*, « répond à un double but : calmer l'opinion allemande énervée par des pertes trop grandes et des sacrifices quotidiens trop lourds, semer le trouble dans les pays de l'Entente et dérouter les prévisions de leur Etat-Major. »

Espoir vain. Les Alliés ne se laisseront influencer par aucune manœuvre. Ils suivront inflexiblement leur but qui est de tenir jusqu'au moment où l'armée américaine sera en état de prêter à l'Entente un concours décisif.

Aussi bien, ces manœuvres pacifistes ont une unique signification : elles indiquent que l'Allemagne a de graves embarras. A ce titre seul, elles offrent pour nous de l'intérêt. Comme le dit très exactement l'*Evening Standard*, « le seul chemin de la paix est par la guerre. »

L'accalmie se prolonge, contrairement à ce que permettait de supposer l'intense bombardement signalé par les communiqués de samedi.

Il est peu probable, cependant, que l'ennemi reste longtemps dans l'immobilité. Il a trop d'intérêt à chercher une solution définitive, avant l'arrivée des Américains, pour ne pas tenter, au moins une fois encore, de forcer nos lignes.

Il faut donc s'attendre à une très prochaine et très violente attaque...

A. C.

Sur le front

Hinges, qui a eu l'honneur des communiqués d'hier et d'aujourd'hui, se situe à cinq kilomètres de Béthune et à quatre kilomètres de la station du chemin de fer de Choques. Le village ne comptait qu'un millier d'habitants avant la guerre et il n'aurait aucune importance particulière s'il ne constituait une excellente position au sommet d'une large croupe arrondie entre le canal d'Aire à la Bassée et la Clarence.

Cette croupe ne domine guère que d'une vingtaine de mètres la campagne environnante, mais celle-ci est très marécageuse, d'accès difficile par conséquent. De plus, la position est isolée, ce qui en fait en quelque sorte la clef de Béthune. Tant

que les Allemands ne la posséderont pas, — et il y a lieu de croire qu'ils ne l'occuperont jamais. — Béthune et tout le bassin houiller qui s'étend au nord n'auront rien à craindre.

Les hôpitaux de Flandre insuffisants

On mande de la frontière au *Telegraaf* que de nombreux hôpitaux de Flandre sont actuellement insuffisants. Les Boches ont dû fermer les écoles de Selzaet, d'Etvelde, de Terdonck et d'autres localités de la Flandre orientale pour les transformer en hôpitaux.

On transporte de nombreux blessés dans les bateaux sur la Lys.

L'Australie combattra jusqu'au bout

M. Watt, faisant fonctions de premier ministre, parlant à Dandenong, a déclaré que la politique des nationalistes australiens est de combattre jusqu'au bout. La seule chance de sécurité future pour l'Australie est d'empêcher l'Allemagne d'obtenir dans le Pacifique des bases voisines de celles de l'Australie.

L'emprunt américain

Le minimum assigné de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) de l'emprunt de la liberté est couvert dès à présent.

On espère que vingt millions de souscripteurs au moins auront pris part à l'emprunt lorsque celui-ci clôturera.

Aux Etats-Unis

La Chambre des représentants a adopté le bill des passe-ports qui oblige toute personne arrivant aux Etats-Unis à être munie d'une autorisation du gouvernement et qui donne au président Wilson les pouvoirs les plus étendus pour imposer des restrictions à l'entrée et à la sortie des ports américains.

Manifestation interdite

Une manifestation organisée pour célébrer le centenaire de Karl Marx à Finsbury-Park a été interdite par le ministre de l'intérieur d'Angleterre.

Les bolchevicks contre la prise de Sébastopol

Le gouvernement bolchevik vient d'adresser aux gouvernements allemand et autrichien de vives protestations contre l'occupation de Sébastopol par les troupes allemandes.

Le gouvernement russe estime que cette occupation constitue une violation flagrante du traité de paix signé à Brest-Litovsk.

Sur le front italien

Notre artillerie a dispersé des porteurs dans la région du Stelvio, battu efficacement la gare de Rovereto, atteint des trains dans la gare de Conegliano et provoqué une explosion violente sur la gauche de la Piave, devant Nervesa.

La nuit dernière, des dirigeables italiens arrivés par surprise sur les gares de Primolano et Bolzano, les ont bombardées efficacement avec leur chargement de bombes ; pendant la même nuit, un dirigeable de la marine royale a bombardé des colonnes en marche au

dela du Tagliamento. Huit avions ont été abattus ; deux sont tombés en flammes dans nos lignes.

Une offensive contre l'Italie

La *National Zeitung* voit dans le départ de l'empereur Charles pour le front italien la preuve d'une offensive imminente contre l'Italie.

Chronique locale

C'est de tradition

Les Boches sont aujourd'hui ce qu'ils furent dans le passé : des pillards, des voleurs. Leurs exactions en Belgique et dans les départements français envahis, les contributions en argent et en nature qu'ils exigèrent des municipalités et des habitants, sont là pour prouver qu'officiers et soldats du Kaiser n'ont eu qu'un but, celui de faire du butin.

On a raconté les exploits fameux des fils du Kaiser, passés maîtres en cambriolage. Bons chiens chassent de race, dit-on.

Voici comment les ancêtres boches se comportèrent, lors de leur entrée en France en 1815 :

« A Orléans, les Prussiens exigèrent le paiement immédiat de 600.000 francs en numéraire. Les principaux habitants, avertis par la municipalité, apportèrent leur argenterie ; mais elle était insuffisante. Trois d'entre eux demandèrent une audience à Blücher, qui les reçut à moitié ivre, dans un nuage de fumée, les accabla d'injures et consentit à une réduction de 150.000 francs, mais à condition que son secrétaire particulier recevrait une gratification de 40.000 francs. Ce n'était que le début des exactions. Le général Steinaecker, commandant militaire, exigea une épée d'honneur ; mais, dès que le conseil municipal la lui eut votée, il se ravisa et demanda en place un rouleau de napoléons en or et 124 francs en argent... Chaque matin, un commissaire spécial se rendait chez le receveur municipal pour toucher la somme nécessaire à la solde des troupes, et il prenait pour sa peine une somme de 200 francs. Les royalistes n'étaient pas à l'abri de ces scandaleuses extorsions. L'un d'entre eux ayant eu la malencontreuse idée d'inviter les officiers étrangers à un grand dîner, celui qui était assis à la droite du maître de la maison lui demanda l'heure, et, voyant la magnifique montre à répétition qu'il tirait de son gousset, la prit sans plus de façon en disant qu'il gardait « le petit horloge » à titre de souvenir. Le voisin de gauche en fait autant pour une tabatière en or, « le petit coffre », qu'il gardera pour sa femme. Aussitôt les autres convives se lèvent et chacun met dans sa poche, toujours à titre de souvenir, le couvert d'argent dont ils viennent de se servir. »

On voit, par ce fait, que les Boches de ce jour ne mentent pas à la tradition : ils sont ce qu'ont été leurs aïeux.

Correspondance

Nous recevons une correspondance signée d'un « groupe de commerçants » qui se plaignent du manque de glace pour les besoins des bouchers et charcutiers de la ville.

Nous arrivons à la saison où la viande doit être mise dans des glaciers pour être conservée.

Au surplus, la glace est également nécessaire pour les malades. Or, il y a une glacière à Cahors et elle ne fonctionne pas.

Nos correspondants nous prient de faire part à qui de droit de leurs observations.

Mort au champ d'honneur

Notre compatriote Ernest Capelle, originaire de Vidaillac, est mort dans une ambulance de la Somme, des suites de blessures de guerre, le 5 avril 1918.

Nous saluons la mémoire de ce regretté compatriote et nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Au 131^e territorial

MM. Genessan, capitaine au 78^e territorial ; Falconnet, lieutenant au 30^e territorial ; Chandraud, lieutenant au 75^e territorial ; Perrier, lieutenant au 99^e territorial ; Creillot, lieutenant au 99^e territorial ; Falcucci, lieutenant de territoriale au 7^e d'infanterie passent au 131^e territorial d'infanterie.

Promotion

M. Clavelier, sous-lieutenant au 131^e territorial d'infanterie, est promu à titre temporaire au grade de lieutenant pour prendre rang au 4 avril 1918.

Mairie de Cahors

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer les viticulteurs qui ont payé le sulfate de cuivre le mois de février dernier, que la distribution sera faite à la Bourse du Travail le lundi 6 mai de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir et les invite à porter des sacs.

Cet avis nous a été remis samedi soir à 5 heures (après le tirage du journal).

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer le public qu'une nouvelle classe pour les garçons vient d'être créée.

Les familles qui désirent y envoyer les enfants d'âge scolaire peuvent les faire inscrire à l'école de la rue du Lycée où ils seront reçus de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures.

Comité des arts appliqués

L'*Officiel* publie un décret par lequel un Comité régional des arts appliqués est institué dans 27 régions.

Le Lot est compris dans la région de Toulouse.

Interné

Nous avons relaté l'arrestation du nommé V..... aiguilleur à la gare de Cahors sous l'inculpation de vols.

V..... était incarcéré dans une cellule à la caserne depuis dimanche 28 avril ; ces jours derniers, il mena grand tapage dans sa cellule, cria et menaça les hommes de garde. Il a dû être ligotté et transporté à l'hôpital où il a été enfermé dans le cabanon des fous.

V..... prétend avoir été mordu par un chien enragé, il y a 1 an. Sa crise de folie est-elle simulée ou réelle ? C'est ce que les médecins ne manqueront pas d'établir.

Les suppléments de solde

Par suite d'une erreur d'impression au « Journal officiel », des doutes se sont élevés au sujet de la date d'entrée en vigueur des suppléments de solde accordés par le décret du 23 avril 1918, aux officiers subalternes et assimilés. Ainsi qu'il est spécifié à l'article 1^{er} de ce décret, ces suppléments ont effet à compter du 1^{er} janvier 1918.

La taxe de luxe et les logements des réfugiés

L'application de la taxe de luxe aurait été faite à des appartements meublés habités par les réfugiés. M. Kotz a nettement déclaré aux membres du groupe parlementaire des départements envahis qu'il n'en devait rien être, si des cas exceptionnels se sont produits à l'insu du ministre, il avisera. D'ailleurs, la loi pré-

voit le classement des établissements et ne vise en rien les personnes.

A-t-on trouvé le vaccin de la rage ?

Au cours de la séance du 29 avril de l'Institut, le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, a fait l'exposé des recherches effectuées par le docteur Remlinger, directeur de l'Institut Pasteur du Maroc. Le docteur Remlinger, poursuivant ses études sur la rage, vient d'obtenir un vaccin antirabique par une méthode entièrement nouvelle et qui semble devoir donner les meilleurs résultats.

Traitant par l'éther des cerveaux de lapins infectés, l'auteur a obtenu en une durée de 80 à 120 heures une stérilisation complète du cerveau des sujets d'expé-

rience. Le virus tué, il a fait une émulsion de cerveau; l'injection à d'autres animaux du produit ainsi obtenu, les a immunisés contre la rage. Tel est le fait matériel.

Il serait désirable de trouver une application pratique immédiate, c'est-à-dire l'extension de ces travaux à la thérapeutique humaine de la nouvelle méthode de traitement préventif de la rage. Les travaux entrepris dans ce sens ont donné des résultats particulièrement encourageants.

Baccalauréat

Les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu les 1^{er}, 2 et 3 juillet prochain.

Les inscriptions seront reçues dans les Secrétariats des Facultés des Sciences et des Lettres du 28 mai au 8 juin inclus.

Pour les Réfugiés DEMANDES D'EMPLOIS

Afin de faciliter le placement des réfugiés, nous offrons d'insérer gratuitement les demandes, lorsqu'elles nous seront adressées par des réfugiés **SANSEMPLOI**.

Un jeune ouvrier ayant travaillé dans fabrique chaussures d'Amiens, demande travail. S'adresser au bureau du journal.

Réfugiée venant d'Amiens, demande place de dame de compagnie auprès de personne seule ou de malade. S'adresser au bureau du journal.

Le propriétaire-gérant: A. COURBIANT

Etude de **M^e FONTANGES**, avoué à Figeac (Lot)

VENTE DE BIENS DE MINEURS

Adjudication fixée au **Vendredi dix-sept Mai** mil neuf cent dix-huit, à deux heures du soir, au Palais de Justice à Figeac

En exécution d'un jugement rendu sur requête en Chambre du Conseil par le tribunal civil de Figeac, le vingt et un décembre mil neuf cent dix-sept, enregistré,

A la requête de Monsieur Charles Lallier, employé des postes, demeurant à Paris, rue Lamark, n° 92, agissant comme tuteur datif des mineurs Emile Lavergne, Jeanne Lavergne et Maurice Lavergne issus du mariage de Monsieur Théophile Lavergne avec Madame Emma Verdier, tous deux prédécédés, cette dernière après son mari, domiciliée à Figeac avec ses enfants,

poursuivant es qualités, ayant M^e Georges Fontanges suppléé par M^e Louis Fontanges, avoué honoraire, pour avoué,

En présence de Monsieur Baptiste Lacam, cultivateur à Brayes, commune de Lacandouret, canton de Saint-Céré, adjudicataire surenchéri ou lui dûment appelé.

Il sera procédé le vendredi dix-sept mai mil neuf cent dix-huit, à deux heures du soir, en l'audience du tribunal civil de Figeac sis au Palais de justice de cette ville, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, dépendant des successions de Monsieur Théophile Lavergne et de Madame Emma Verdier, père et mère des mineurs susdits.

Deuxième lot surenchéri

Il se compose des immeubles suivants, tous portés à la section B de la matrice cadastrale de la commune de Figeac au lieu dit Lavyssière, savoir :

1° Un pré, N° 190 P, pour une contenance de vingt-trois ares, quatre-vingt-quinze centiares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de quinze francs trente-trois centimes.

2° Une terre, N° 191 P, pour une contenance de cinquante et un ares, treize centiares de

la quatrième classe, d'un revenu matriciel de douze francs trente-neuf centimes.

3° D'une terre, N° 192 P, pour une contenance de quatre ares quarante-huit centiares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de un franc sept centimes.

4° D'une châtaigneraie, N° 193 P, pour une contenance de deux hectares cinquante-quatre ares cinquante centiares de la deuxième classe d'un revenu matriciel de vingt francs trente-six centimes.

5° D'une terre, N° 197, pour une contenance de douze ares soixante centiares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de trois francs deux centimes.

6° D'une terre, N° 198, pour une contenance de trente-six ares vingt centiares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de huit francs soixante-neuf centimes.

7° D'une terre, N° 199, pour une contenance de trente-quatre ares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de huit francs seize centimes.

8° D'un pré, N° 200, pour une contenance de un hectare neuf ares cinquante centiares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de soixante-dix francs huit centimes.

9° D'une terre, N° 201, pour une contenance de vingt-huit ares vingt centiares de la troisième classe, d'un revenu matriciel de onze francs vingt-huit centimes.

10° D'une terre, N° 1042, pour une contenance de un hectare six ares cinquante centiares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de vingt-cinq francs cinquante-six centimes.

11° D'un jardin, N° 1043, pour une contenance de douze ares quatre-vingt-dix centiares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de dix francs trente deux centimes.

12° D'une terre, N° 1044,

pour une contenance de trente ares de la quatrième classe, d'un revenu matriciel de sept francs vingt centimes.

13° D'un sol grange et patus, N° 1045, pour une contenance de dix ares dix centiares.

14° D'une pâture, N° 1046, pour une contenance de quatre ares quarante centiares de la deuxième classe, d'un revenu matriciel de dix-huit centimes.

15° Propriété bâtie, une maison à Lavyssière, N° 1045, d'un revenu matriciel de quatre-vingt-dix francs.

Les immeubles par destination ci-après désignés :

1° Un corps de pompe aspirant l'eau de la fontaine située sur le côté Est du jardin en bordure de la route de Capdenac ; — 2° Un vannoir ; — 3° Une brouette ; — 4° Deux araires ; — 5° Deux chars montés sur roues ferrées, l'un en bon état et l'autre très usagé ; — 6° Une herse à pointes de fer avec sa chaîne adhérente ; — 7° Une charrue Dombasle, en mauvais état ; — 8° Un tire foin ; — 9° Deux fourches en bois ; — 10° Un tombereau monté sur roues ferrées en mauvais état ; — 11° Quatre chaînes pour attacher les bœufs ; — 12° Un vieux vannoir ; — 13° Et une chaudière pour abreuver sont compris dans la vente.

Les immeubles ci-dessus forment une petite propriété sise sur la commune de Figeac, au lieu dit « Lavyssière », ou « l'Oustal Porlairé » traversée par l'ancienne route de Toulouse à Clermont appelée aujourd'hui « route de Capdenac », pour une contenance totale de sept hectares dix-huit ares quatre-vingt-seize centiares ; d'un revenu matriciel savoir : 1° En ce qui concerne la propriété non bâtie de cent quatre-vingt-treize francs soixante-quatre centimes et 2° en ce qui concerne la propriété bâtie de quatre-vingt-dix francs.

Elle confronte en bloc : au Nord : voie ferrée d'Aurillac, propriétés des consorts Pezet et Laparra, et de Navet, ravin dit de « Lavyssière » entre deux, au levant encore propriété Navet et propriété Daval ; au midi, ancienne route de Toulouse à Clermont et chemin public, et au couchant, propriétés de Monsieur Laborie et des héritiers de Madame Palhasse.

Ce lot avait été précédemment adjudgé à Monsieur Baptiste Lacam susnommé par procès-verbal dressé par M^e Tarayre, notaire à Figeac, commis pour ce, du vingt-huit avril dernier enregistré, moyennant le prix de dix-sept mille sept cent soixante francs, outre les charges, mais par acte fait au greffe du tribunal civil de Figeac du premier mai courant, les mariés Adolphe-Louis Roumiguère et Louise-Irène Roumiguère, cultivateurs à Mauquies, commune de Viviez, Aveyron, en ont élevé le prix à vingt mille sept cent vingt fr. C'est sur cette mise à prix que la mise en vente sera faite **20.720^f**.

Une expédition du cahier des charges, clauses et conditions de la vente, dressé par M^e Tarayre, notaire à Figeac, commis pour la vente, sera déposée au greffe du tribunal pour servir de minute d'enchères.

Les frais de poursuite de vente seront payés en diminution du prix, ceux de surenchère, de poursuite de surenchère et de première enchère en augmentation.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour extrait certifié conforme, Figeac, le deux avril mil neuf cent dix-huit.

FONTANGES, avoué.

NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 5 MAI (22 h.)

Activité des artileries

Paris, 5 mai, 23 h.

Activité intermittente des deux artileries au nord et au sud de l'Avre, sans action d'infanterie.

Journée calme sur le reste du front.

Londres, 5 mai, soir.

Des troupes françaises ont capturé un certain nombre de prisonniers dans des combats locaux aux environs de Loere.

Aujourd'hui, rien d'intéressant à signaler, si ce n'est l'action réciproque des deux artileries et des rencontres locales en différents points du front.

Les aviations franco-anglaises ont été en outre très actives, mais gênées par le brouillard.

COMMUNIQUÉ DU 6 MAI (15 h.)

Une attaque ennemie repoussée

Cette nuit, nous avons exécuté avec succès deux coups de main à l'ouest de Hangard, ainsi qu'au sud-ouest de Noyon et ramené des prisonniers.

L'ennemi, après un violent bombardement, a tenté d'aborder nos lignes au sud-ouest de la ferme d'Anchin. Il a complètement échoué et laissé de nombreux cadavres sur le terrain.

En Champagne, un de nos détachements a pénétré dans les organisations allemandes, dans la région au nord de Loivre (ouest de Reims). Après un vif combat, au cours duquel il a infligé des pertes sérieuses à l'adversaire, il est rentré dans ses lignes ramenant un nombreux matériel.

En Lorraine, dans la région d'Abancourt, un de nos détachements de reconnaissance a fait, après un combat, des prisonniers sans subir de pertes.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué belge

Au cours de la nuit, un parti ennemi qui tentait d'approcher d'un de nos postes avancés, de la région de Nieuport, a été dispersé par nos feux.

Dans la zone de Mercken-Boesinghe, activité d'artillerie d'une moyenne intensité.

Pendant la nuit, légère activité de l'artillerie vers Nieuport, Mercken et Boesinghe.

Paris, 11 h. 40.

La conscription en Irlande

De Londres : La presse croit que la nomination de French comme vice-roi d'Irlande signifie que le gouvernement est décidé à imposer, à bref délai, la conscription au pays.

A la portion congrue !

De Munich : La ration de viande sera réduite de 200 grammes hebdomadairement, à dater du 13 mai, en Bavière.

La bataille du Nord

Le communiqué allemand déclare : « rien à signaler ». Pour une fois, il dit la vérité. L'ennemi se concentre et, vraisemblablement, nous n'attendrons pas longtemps son attaque.

Chaque jour de retard est excellent pour nous et permet à Foch d'améliorer encore nos positions et d'amener davantage d'artillerie et de munitions. Chaque heure permet également, à l'aviation alliée, de dominer l'ennemi davantage.

Il faut surveiller, dès maintenant, le front entre Arras et l'Oise, où pourrait se produire la nouvelle offensive.

L'Allemagne et l'Ukraine La colère du « Vorwärts »

De La Haye : La Commission principale du Reichstag demande la présence du chancelier pour répondre à l'interpellation sur l'Ukraine.

Le journal sozialdemokrate, le *Vorwärts*, publie un violent article demandant comment le ministre allemand de l'Ukraine a pu se permettre de faire arrêter le gouvernement auprès duquel il était accrédité.

Le *Vorwärts* ajoute : Les affaires orientales sont sans issue. La paix conclue avec la Russie est un obstacle à la paix avec les autres alliés.

L'offensive de paix

De Londres : Le *Times* attire l'attention sur la reprise de l'offensive de paix. Le *Times* déclare que les tristes conditions dans lesquelles sont les Allemands permettent de croire que la tension devient de plus en plus violente chez nos ennemis, ce qui doit nous pousser à n'écouter aucune ouverture de paix.

En Sibérie

De Tien-Tsin : Les cosaques commandés par Semenov avancent dans la direction de la frontière de Mandchourie, vers Chita, sur le chemin de fer de Sibérie. Les Bolcheviks expédient des renforts vers Chita.

Paris, 13 h. 32

La carte du tabac

Nous croyons savoir que le Conseil des ministres s'occupera, demain, de la carte du tabac. Le sous-secrétaire d'Etat, Sergent, présentera un projet à ce sujet.

A la frontière Norvégienne

De Christiania : Un incident s'est produit à la frontière norvégienne : Les Gardes Blancs ont occupé la ville Boris-Clob, sur la Pachvik.

L'ultime capitulation de Lénine devant les Boches !

De Stockholm : Le commandant des armées du Soviet de l'Ukraine et du Don, chargées de lutter contre l'invasion allemande, fait savoir que les opérations sont terminées. Lénine et

Trotsky donnent, en conséquence, les ordres suivants : Les Soviets militaires limitrophes de l'Ukraine veilleront à désarmer les détachements isolés de l'ancienne armée, dès qu'ils franchiront la frontière de la République. Les Soviets de Russie feront savoir aux armées germaniques que la Russie a désarmé les soldats des Soviets de l'Ukraine, afin d'éviter une bataille sur le territoire russe. On offrira ensuite aux bandes allemandes de conclure un accord pour fixer la ligne de démarcation. Enfin, au cas où les Germains continueraient à avancer sur le territoire russe, on armerait tous les adultes des provinces menacées.

Sur le front anglais

Plusieurs avantages locaux

Paris, 14 h. 29.

Entre la Somme et l'Ancre, nous avons réussi, hier soir, une opération de détail à l'ouest et au sud-ouest de Morlan-court. *Notre ligne*, dans cette localité, a été considérablement avancée en dépit d'une vigoureuse résistance de l'ennemi dont les pertes ont été sérieuses. Nous avons fait plus de 150 prisonniers, pris deux mitrailleuses et un mortier de tranchée. Nos pertes sont légères.

Hier soir, au cours d'un combat local, qui s'est terminé à notre avantage, aux environs de la Lave et de Locon, nous avons amélioré nos positions dans cette localité.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, 14 h. 35.

L'affaire du Bonnet Rouge

Le procès du Bonnet Rouge continue.

M. Mornet lit une lettre de M. Ceccaldi demandant à être entendu sur l'affaire de la journée du poilu. Marion confirme avoir bien reçu 13.000 francs. Ceccaldi sera entendu.

Le colonel-président annonce que M. Farraliq, officier de police judiciaire, ira, à Genève, entendre Mme Amherd si elle refuse de venir. Si M. Farraliq n'est pas rentré à temps, on suspendra un jour ou deux le procès avant le réquisitoire.

Le défilé des témoins continue. M. Marchand étudia, pour le ministère, les campagnes du Bonnet Rouge. Il rend compte de leur tendance nettement pacifiste.

Situation sans changement sur le front, mais on croit imminente la nouvelle attaque de l'ennemi. La situation critique de l'Allemagne exigerait une solution rapide...

L'attitude inqualifiable des Boches en Ukraine indigne jusqu'au Vorwärts. Mais quelle est l'importance de cette protestation ? Le clan pangermaniste compte seul à Berlin, à l'heure actuelle.

Les événements de l'Ukraine prouvent suffisamment que les Boches considèrent le traité de Brest-Litovsk comme un chiffon de papier : ils continuent la conquête du pays. Lénine et Trotsky menacent ! Mais on sait, à Berlin, ce qu'il faut penser des foudres de ces fourbes et de ces traîtres...